

# Comité scientifique du 15 juin 2004

## Mobilité, attachement, répulsion : quels sont les déterminants du rapport des hommes au territoire ?

Après plus de dix années d'expériences et plus de 300 missions réalisées, le cabinet RCT ressent le besoin d'une prise de recul et d'une réflexion partagée sur les principaux enjeux du développement territorial. Ce sera désormais l'objet du Comité scientifique que de nourrir la réflexion de fond à laquelle les interventions de nos consultants seront adossées. Pour engager ce premier débat, RCT a choisi une entrée large portant sur la relation qu'entretient l'Homme avec son territoire, et en particulier les raisons qui gouvernent ses choix en matière de mobilité. En effet, cette question est au cœur d'un grand nombre de missions mandatées au cabinet :

- les missions auprès des pays ruraux qui souhaitent enrayer le déclin démographique de leur territoire ;
- les missions « SCOT » où les acteurs se trouvent confrontés à une problématique de maîtrise de l'étalement urbain et de gestion de l'attractivité ;
- les interventions dans le cadre de la Politique de la ville où la mobilité représente l'une des questions centrales de l'aménagement de cet espace.

Face à cette problématique constante et à la difficulté d'apporter des solutions satisfaisantes, le comité se propose d'engager la réflexion sur deux aspects :

- identifier et hiérarchiser les éléments (d'ordre matériel ou idéologique) qui déterminent les choix d'implantation ou de départ de la population ;
- déterminer parmi les éléments sélectionnés, ceux sur lesquels les politiques publiques peuvent exercer une influence, dans une logique d'anticipation.

## Vers une mobilité de moins en moins subie et de plus en plus choisie...

Les outils statistiques actuels ne permettent pas de mesurer avec précision les phénomènes de migrations faute d'un pas de temps d'analyse suffisamment court (10 ans en moyenne jusqu'à aujourd'hui, et guère mieux dans l'avenir malgré la rénovation du mode de recensement) et d'une finesse de restitution des résultats suffisamment grande (quid des migrations intra-communales ?). Les éléments d'analyse disponibles incitent donc à la prudence, on ne peut exclure que les phénomènes de mobilité soient en partie sous-évalués.

L'appréhension des migrations individuelles nécessite de se pencher sur la question des entreprises et de l'emploi. En effet, selon une approche « traditionnelle », les gens seraient naturellement plutôt immobiles si les contraintes économiques ne les conduisaient à se déplacer ; c'est l'accès à l'emploi qui serait le principal moteur des mobilités, c'est donc la stratégie d'implantation des entreprises qui constituerait l'élément moteur. Le choix d'implantation d'une entreprise va lui être déterminée par les marchés auxquels elle a accès à partir d'un territoire et qui ne sont pas forcément des marchés locaux. Ainsi, Depuis les années 60, la décentralisation des entreprises et des emplois a sans doute généré l'essentiel du mouvement des hommes.



Aujourd'hui, c'est l'inverse qui semble se produire : les mouvements de population génèrent un déplacement des besoins et donc des marchés, qu'il s'agisse de migrations liées au travail, à un choix de mode de vie ou à une activité saisonnière ou même ponctuelle (tourisme). Les entreprises suivent en partie les hommes. Cette réorganisation s'effectue par ailleurs non plus autour d'activités économiques industrielles mais autour des services.

### ... le choix du lieu de résidence est de plus en plus large...

Le niveau de vie moyen des ménages a fortement cru depuis les années 60. Cet effet de richesse a modifié le rapport des hommes aux territoires. Aujourd'hui les individus ont plus de latitude dans leurs choix, par exemple au niveau du cadre de vie et du logement ce qui a pour conséquence une situation nouvelle en terme de marché de services. Ce phénomène est d'autant plus structurant qu'en parallèle s'accroît une économie de transferts publics (des retraites, des prestations sociales). Dans ce contexte d'évolution de la redistribution, les individus sont moins dépendants au territoire pour vivre. Tout ceci conduit à une plus grande latitude dans les phénomènes de mobilité, mais aussi à un creusement des écarts entre régions dans le rapport PIB/Habitant et PIB/Actif .

### ... et dépend de déterminants variés...

Le territoire de l'agglomération présente une bonne échelle d'analyse pour la recherche d'autres critères d'attractivité d'un territoire. Il est en effet pour 80% de la population française le cadre de la mobilité par l'emploi et des liaisons domicile/travail.

A l'intérieur de ce territoire coexistent deux logiques, l'une contraignante, liée notamment au prix de l'immobilier et à l'insuffisance de l'offre d'habitat, l'autre reposant sur des critères plus diversifiés et parfois immatériels. L'allongement des trajets domicile/travail observé depuis plusieurs décennies sur les territoires français résulte de ces deux logiques.

La forte hausse du prix de l'immobilier et du foncier entraîne des problèmes sociaux : la population ne peut pas suivre ce qui pose un problème d'accès au logement et renforce les phénomènes de desserrement urbain. L'insuffisance de l'offre - notamment locative - se fait aujourd'hui cruellement ressentir ; ainsi, à Paris, il manque aujourd'hui environ 100 000 logements sociaux. La hausse des loyers qu'engendrent ces tensions sur le marché et la faiblesse actuelle des taux d'intérêts rendent l'accès à la propriété de plus en plus attractive (au bénéfice de ceux qui peuvent avoir un apport personnel...). Aucune ville française n'échappe à ces phénomènes, très structurants sur les mobilités locales. En revanche, les prix du logement dans les grandes villes françaises (y compris Paris) restent inférieurs à ceux des métropoles européennes.

Les services rendus à la population sont également un des facteurs de l'attraction du territoire, notamment en fonction de la vie familiale. Mais il existe trois verrous : l'accès au foncier, au réseau scolaire et aux services de base. Une politique d'offre de services ne suffit pas, c'est la qualité qui est gagnante mais elle est coûteuse et renforce les inégalités d'accès.



Deux autres aspects, plus récents, jouent un rôle de plus en plus important dans les choix résidentiels des Français :

- la sécurisation des lieux, qui peut être reliée au vieillissement de la population,
- la montée de la prise en compte au quotidien du lien entre santé et environnement et la recherche d'un compromis à travers le choix du cadre de vie. L'adoption d'une démarche d'Agenda 21 sur le territoire peut ainsi s'avérer opportune pour les collectivités locales.

Ces nouveaux critères stimulent les phénomènes de "retour à la campagne" et l'émergence d'une population néo-rurale de plus en plus nombreuse. En effet, la décision de quitter la ville pour s'installer à la campagne, notamment lorsque ce déménagement s'accompagne d'un changement de région, résulte dans la majorité des cas d'un choix familial fondé sur un désir de changer de vie. Dans certains cas plus rares, il s'agit même d'une motivation militante.

## Dans ce contexte, les territoires doivent adopter une posture d'accueil permanent

Dans ce contexte de mobilité réduite et contrainte, par ailleurs de moins en moins maîtrisable du fait de la démultiplication de ses déterminants, l'enjeu économique pour les territoires n'apparaît pas tant comme devant être d'attirer des populations, mais plutôt de capter et de fixer des revenus, et de profiter des flux qui les traversent. L'enracinement des individus sur le territoire et la création d'un sentiment identitaire important alors finalement peu. Seule la capacité à remplacer le partant compte et impose au territoire de se mettre en capacité d'accueil permanente.

Or, le constat général conclut à un décalage culturel dans la grande majorité des régions françaises entre l'impératif d'accueil - parfois érigé au rang de politique volontariste - et la volonté effective des élus et des habitants de voir se réaliser les mouvements migratoires. Les territoires réellement « accueillants » pour les nouveaux arrivants sont rares ! Le postulat selon lequel un territoire ne peut effectivement réussir l'accueil que s'il offre aux migrants le meilleur de lui-même est donc très loin d'être satisfait.

